

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 08 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 01 avril 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Serge CHOURRE**, Maire.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Christine FLORAS, Sylvie VALLAT, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir : Mathieu PEYROUTET a donné pouvoir à Christophe BLANCHET

Secrétaire de séance : Victoire MAHIEU

Début de séance : 19H35

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES au SIVOM « L'ÎLE AUX ENFANTS »

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le récent renouvellement des membres du Conseil Municipal entraîne celui des délégués de la commune au SIVOM « l'île aux enfants ».

Il précise qu'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article L 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, et aux statuts de cette collectivité, de procéder à la désignation de deux délégués titulaires et d'un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

PROCÈDE dans les formes prévues à l'article L.163-6 du Code des Communes, à la désignation des délégués du SIVOM « l'île aux enfants ».

Membres titulaires :
Hervé WALLEZ

Membre suppléant :
Camille BAZAILLACQ
Christine FLORAS
Vincent MATHY

La présente délibération est transmise à Monsieur le préfet des Pyrénées Atlantiques, à Monsieur le Président de l'Association l'île aux enfants, après dépôt en préfecture.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Serge CHOURRE



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le



ID : 064-216404780-20260408-2026040807-DE

Verso

Annulé